

Alain Plantier réélu Président de l'UNPG

Le conseil d'administration de l'UNPG (Union nationale des producteurs de granulats) a réélu, mardi 8 décembre 2020, Alain Plantier à la présidence du syndicat, après un premier mandat de trois ans, débuté en 2017.

Diplômé de l'école des Mines d'Alès, Alain Plantier a intégré le groupe Vicat en 1985. Il y a occupé différentes fonctions dont celle de Directeur Général des activités granulats. En 1994, il rejoint le groupe Cemex en tant que Directeur Adjoint de la zone granulats Ile-de-France. Après avoir occupé différents postes à responsabilité, dont celui de Directeur Général France des activités granulats du groupe, il est aujourd'hui Directeur Général Matériaux Nord France.



Durant ses trois années de mandat, Alain Plantier a notamment défendu l'accès durable de la profession à la ressource minérale. L'UNPG, sous sa présidence, a joué un rôle déterminant dans l'accompagnement de l'élaboration des nouveaux Schémas Régionaux des Carrières. Lors de sa première investiture, il avait également souligné l'importance de soutenir les meilleures pratiques opérationnelles sur les sites de production ainsi que le déploiement du référentiel de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) de la profession, et de contribuer à la création d'un label sectoriel.

LES GRANDES ORIENTATIONS DE CE SECOND MANDAT

L'UNPG, depuis plusieurs années, est résolument engagée en faveur du développement durable. Parmi ses priorités :

- Continuer de valoriser la maturité de la filière en matière d'économie circulaire et particulièrement en matière de recyclage et de valorisation des déchets inertes du BTP. La constante mobilisation des producteurs de granulats a permis de dépasser, dès 2018, le seuil des 70 % de taux de valorisation fixé par l'Union européenne pour 2020. Les déchets inertes du bâtiment (33,5 millions de tonnes) sont ainsi déjà valorisés à hauteur de 80 %, grâce à un maillage de 1 500 plateformes réparties sur l'ensemble du territoire.
- Accélérer les connaissances et le partage de bonnes pratiques en faveur des économies d'énergie et de la réduction des gaz à effet de serre. Alain Plantier, durant ce second mandat, poursuivra ces engagements en actionnant et optimisant tous les leviers permettant d'atteindre cet objectif de diminution de l'empreinte carbone, qui passe notamment par le maintien des sites à proximité des zones de consommation afin de fournir des matériaux locaux en boucles courtes permettant de limiter les transports et les émissions de CO₂. L'UNPG a d'ailleurs engagé un important chantier de calcul du bilan carbone des activités de la filière.

Au regard des événements inattendus de l'année 2020 et de leur impact sur le secteur, Alain Plantier commente « *Dès les premiers jours de la crise sanitaire, l'UNPG s'était attelée à la réalisation d'un guide de bonnes pratiques pour assurer la santé et la sécurité des salariés, concernant les exploitations de carrières et les plateformes de recyclage. Pour l'UNPG, l'objectif était de soutenir et d'accompagner ses adhérents pour assurer une continuité d'activité partielle des chantiers du BTP, puis de permettre une reprise de l'ensemble du secteur. Aujourd'hui, les résultats nous montrent, sans surprise, un fort*

impact de la crise sanitaire sur l'activité en 2020. L'année devrait donc se solder par une contraction de l'activité d'environ - 8 % pour les granulats en données brutes. La production de granulats « primaires » (hors recyclage) devrait atteindre fin 2020, 294 millions de tonnes, soit un niveau de 10 % en dessous de la moyenne de ces 10 dernières années. L'UNPG continuera donc, plus que jamais, son accompagnement au plus près de ses adhérents en leur apportant soutien, réponses et outils pour s'organiser au mieux ».

A propos de l'UNPG

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle qui représente l'ensemble des entreprises qui extraient et produisent des granulats naturels (sable et graviers) ou recyclés, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle réunit environ 900 entreprises, ce qui représente 2 300 carrières, 1500 sites de recyclage, et 15 000 emplois directs. Sa priorité est de garantir un accès à la ressource minérale qui respecte une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la qualité des matériaux, tout en appliquant les principes d'économie circulaire. La majorité de ses membres adhère à l'association UNICEM entreprises engagées. L'UNPG est une composante importante de la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Pour en savoir plus : www.unpg.fr